

Eclépens



Le Mormont est exploité depuis le début des années 1950. Pour l'instant, son sommet n'a pas été touché. PHILIPPE MAEDER - A

L'Etat défend mordicus le sommet du Mormont

Le Grand Conseil a émis le vœu de ne pas toucher au haut de la colline protégée. Ses défenseurs sont soulagés

Lauriane Barraud

Champagne! Pour les défenseurs du Mormont, cette colline exploitée et grignotée depuis 1952 par les cimentiers, c'est une première victoire. Mardi, le Grand Conseil a validé le vœu de la commission chargée d'étudier la nouvelle version du plan directeur des carrières («24 heures» du 10 juin). La cimenterie Holcim ne devrait pas pouvoir étendre ses activités au sommet du Mormont, protégé à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP). Un souhait soutenu par la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro.

Cette décision du parlement vaudois était très attendue à Eclépens. Et plus particulièrement par l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM), constituée en juin 2013 pour défendre bec et ongles cette colline, berceau d'un sanctuaire celtique (*lire ci-contre*). «Nous sommes très contents de cette prise de position des autorités, réagit Alain Chanson, prési-

dent. Cela prouve que les députés et le gouvernement soutiennent très largement la sauvegarde du Mormont.» Pour autant, le groupe d'écologistes n'entend pas baisser la garde. «C'est un combat de longue haleine qui continue. Surtout que d'autres extensions, notamment du côté de la Birette à La Sarraz, sont prévues. Il est temps d'arrêter le massacre.»

Selon Jean-Michel Dolivo, député de La Gauche, le Mormont est un site archéologique et environnemental qui mérite une protection particulière. «Si on étend l'exploitation au sommet, cela signifie que le site va être totalement défiguré. L'industrie du ciment est très polluante et elle détruit indé-

niablement l'environnement. Il est temps que l'intérêt public prime sur les intérêts privés de Holcim. La destruction du Mormont ne peut être justifiée pour des raisons économiques.» Et le député de marteler que des solutions alternatives existent à ce type de production. «Il faut relancer d'autres filières, à l'image de celle du bois.»

Délicate pesée d'intérêts Désormais, tout l'enjeu repose sur une délicate pesée d'intérêts. Dans le cas précis, il s'agit de savoir si la production indigène de ciment, couvrant aujourd'hui 95% de la consommation actuelle, est d'importance stratégique ou si, à l'avenir, il faudra importer le matériau.

«La Confédération doit établir le caractère stratégique national dans ce domaine, rappelle Marc Andlauer, chef de la Division géologie, sols et déchets au Canton. Nous attendons cette détermination fédérale pour mars prochain. Ce sera ensuite au Canton d'établir cette pesée d'intérêts entre la protection du site et les besoins en ciment. Mais le Canton reste maître à bord dans sa planification territoriale.»

Pour la cimenterie Holcim, qui dispose d'une autorisation d'exploiter jusqu'en 2021, l'enjeu est de taille et le coup doit être dur. François Girod, directeur du site d'Eclépens, prend acte du vœu. «Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec la Direction générale de l'environnement», précise-t-il laconiquement dans un mail. En mai 2013, la société a pourtant présenté un programme d'extension de l'exploitation dans le périmètre protégé. Si elle est confirmée, la position cantonale sonnerait donc comme un coup d'arrêt. En compensation, l'Etat propose la possibilité d'exploiter les secteurs de la Birette et de la Fontaine, hors IFP, afin de garantir l'exploitation jusqu'en 2040.

Enfin, à plus long terme, le Mormont devrait retrouver quelque peu sa forme originelle. «La volonté du Canton est de procéder au comblement de cette carrière», explique enfin Marc Andlauer.

Histoire

La colline du Mormont culmine à 605 mètres d'altitude. Elle se dresse au-dessus des villages d'Eclépens et de La Sarraz. Le Mormont se situe sur la ligne de partage des eaux entre les bassins versants du Rhône et du Rhin. La colline abritait un sanctuaire celtique de quelque 260 fosses creusées dans l'humus. Et ce un siècle avant Jésus-Christ. On a depuis retrouvé des squelettes, des crânes

ainsi que des ossements d'animaux. Sur ce site archéologique d'importance, d'autres vestiges ont été retrouvés. Des vases en céramique, de la monnaie, des bijoux, des récipients ou encore des outils en fer et des meules en pierre témoignent de la vie des habitants d'alors. Depuis le début des années 1950, le Mormont est exploité pour la production de ciment.

Première ponte au pigeonnier de Nyon

Il aura fallu attendre longtemps et recourir à une astuce pour attirer les volatiles dans le nichoir construit à Perdtemps

Le 11 février dernier, la Ville de Nyon inaugurerait fièrement un superbe pigeonnier urbain. Une tour en forme d'ellipse, comprenant cinquante et une cases dans sa partie supérieure. L'idée de cette construction aux lignes futuristes était d'attirer vers Perdtemps une partie des pigeons qui salissent toits et rebords des fenêtres de la vieille ville. Histoire de mieux contrôler cette population de quelque 1000 volatiles, qui a une forte tendance à se reproduire.

Pour les attirer, on comptait sur les graines déversées dans le pigeonnier et les nids en plastique, dotés d'un douillet rembourrage de feutrine. Las! Les semaines, puis les mois ont passé sans que les promeneurs n'aperçoivent la moindre plume dépasser du nichoir géant. Apparemment, les pigeons (il suffit qu'un couple s'installe pour que les autres suivent) boudaient les lieux.

Responsable du suivi scientifique, Patrick Jacot, du Centre ornithologique de Genthod, a finale-

ment proposé d'y installer quatre pigeons blessés provenant de Nyon, qu'on avait confiés à ses bons soins. Pour que les oiseaux en convalescence ne prennent pas la poudre d'escampette, l'orifice d'entrée avait été bouché par une grille. «Elle a été enlevée il y a moins de quinze jours. Depuis, il y a huit pigeons installés et le premier œuf a été pondu lundi, suivi d'un deuxième mercredi», se ré-



Il s'agit du nombre de pigeons qui se sont enfin installés ces deux dernières semaines dans la tour aménagée pour eux en février dernier

jouit Maria Daher, cheffe de projet au Service des travaux et environnement. Les pigeons revenant toujours au lieu de leur première nichée, la petite colonie va sans doute s'étoffer rapidement.

Dans le clocher du temple, en revanche, les nichoirs sont encore déserts. Il faudra probablement recourir à la même astuce pour coloniser ce deuxième pigeonnier. **M.S.**

Parent pauvre du vin, le rosé a enfin son salon

Deux jours durant, la halle CFF de Morges se transforme en temple des rosés

«Il y a des gens qui pensent que le rosé, du fait de son processus de fabrication un peu particulier, n'est pas vraiment du vin, ou alors uniquement un vin d'apéritif. Mais il y en a pourtant de très bons, qui peuvent même accompagner des plats.»

Président des Vins de Morges, Félix Pernet se réjouit de voir une lacune enfin comblée. Sur le coup de 16 h cet après-midi sera en effet lancé le premier salon du rosé de La Côte. Comme un symbole, il se tiendra dans les halles CFF de Morges, qui accueillent notamment le Salon Arvinis. «La région compte de nombreuses manifestations dédiées au vin, mais le rosé n'avait pas cet honneur. A Lavaux ou dans la Chablais, l'accent est plutôt mis sur le chasselas. A La Côte, nous produisons beaucoup de rosés, qu'il s'agit désormais de promouvoir», poursuit le vigneron, qui entend donc donner au nectar estival ses lettres de noblesse.

Il existe plusieurs rosés, qui correspondent à différents raisins, rappelle Félix Pernet, citant tour à tour le célèbre ceill-de-perdrix (base pinot noir) ou encore les rosés de gamay, de merlot,

«Il y a des gens qui pensent que le rosé n'est pas du vin, ou est un vin d'apéritif. Mais il y en a de très bons, qui peuvent accompagner des plats»

Félix Pernet
Président des Vins de Morges

«parfaits pour accompagner les entrées», de gamaret et de garanoir. «Trente-quatre vigneron de La Côte participent à cette première édition.» **E.BZ**

Festiv'Halles des vins rosés
Halles CFF de Morges, le 12 juin: 16 h-21 h et sa 13 juin: 11 h-18 h. Entrée libre, vente sur place

Bussy Gros travaux jusqu'à fin 2015

Le chantier de la réfection de la route cantonale 30B entre Bussy-Chardonney et Clarmont vient de démarrer. La route sera fermée jusqu'à la fin de l'année. Des déviations ont été mises en place par le Service des routes. L'accès à la déchetterie reste possible. Du 1er juin au 3 juillet et du 24 août au 16 octobre, l'accès pourra se faire depuis Reverolle ou depuis le chemin de la Croix aux Femmes. Du 3 juillet au 21 août, un aménagement spécifique sera créé à la hauteur de Chaniaz. Les travaux à proximité du collège se feront durant les vacances. **L.B.**

Elle a dit
«Il fallait faire place nette pour aider La Chaux à sortir du marasme!»

Claire Richard La syndique de Chigny et députée soutient la mise sous régie de La Chaux décidée par le Conseil d'Etat



Lussy-sur-Morges Inauguration de la route de Coinsin

Après d'intenses travaux, la route de Coinsin sera officiellement inaugurée, demain, par les autorités du village. La manifestation débutera à 10 h. A cette occasion, la route en question sera fermée au trafic automobile. Des animations musicales auront lieu dès 11 h avec du jazz et le groupe Fats Boys. Puis la partie officielle débutera sur le coup de midi. Lors de cette journée, la Commune offrira également des saucisses grillées aux participants. A noter que, en cas de mauvais temps, la manifestation se tiendra à la Maison de Commune. **L.B.**

A la baguette!



Le syndic Daniel Rossellat avait ressorti une chemise à carreaux, lundi, pour assister à la traditionnelle aubade donnée par la Fanfare municipale au président sortant du Conseil communal de Nyon. Comme le veut la tradition, Jacky Colomb, qui a occupé le perchoir une année, a empoigné la baguette pour diriger les musiciens. La petite cérémonie était donnée à la voirie de Bourgogne, en présence d'une brochette d'élus. **M.S.**

Le chiffre

28

C'est, en milliers de francs, la valeur globale des bourses décernées mardi pour la deuxième fois par la société américaine Edwards Lifesciences, établie à Nyon. Ces aides sont attribuées à des jeunes pratiquant des sports «minoritaires» et à des sportifs de plus de 60 ans de la région. Parmi les six clubs et quatre jeunes bénéficiaires, mentionnons Jérémie Poy, joueur de badminton de 15 ans, champion suisse juniors et médaillé de bronze en double, le Cercle d'escrime de Founex ou encore le champion des 4000, l'alpiniste Daniel Perler, de Prangins. **M.S.**

Japon à l'Arboretum

Aubonne L'Association de l'Arboretum national du vallon de l'Aubonne organise dimanche sa 8e Fête japonaise. Outre les visites autour de son projet de forêt japonaise, il y aura des animations: tir à l'arc, flûte de bambou, tambour japonais et cérémonie du thé ou encore un atelier d'origami pour les enfants. De 9 h 30 à 17 h. **M.S.**

Manif reportée

Nyon La météo s'annonçant très défavorable à l'installation de scènes sur l'eau, les trois concerts alimentaires à l'énergie solaire et les animations prévues samedi à la plage de Nyon, par l'association Les Bargeaux, sont reportés au samedi 5 septembre selon le même programme. **M.S.**